



## Certificat de branche

# Tuteur Référent

(formation en conformité avec la CPNE de la branche du sanitaire, social et médico-social privé non lucratif en date du 1er septembre 2011)

### Une formation en trois modules complémentaires :

- Module 1 : TUTEUR DE PROXIMITE - LES BASES (obligatoire)
- Module 2 : TUTEUR DE PROXIMITE - APPROFONDISSEMENT (optionnel)
- Module 3 : TUTEUR REFERENT (optionnel)

### Contexte

Avec la réforme des formations du champ social (la réforme de la formation des ASS, le CAFERUIS, la Médiation Familiale, les ES, les ME...) est apparu le vocable de « site qualifiant » dans leurs circulaires d'application, à charge pour les organismes de formation de faire un travail avec les secteurs professionnels pour définir les critères qui font qu'un site soit qualifiant. Plusieurs éléments viennent étayer cette notion :

- d'une part, la loi de modernisation sociale, en insistant avec la validation des acquis de l'expérience (VAE), sur la valorisation et la reconnaissance de l'expérience a réhabilité la question de « l'apprentissage sur le tas » et surtout de l'apprentissage expérientiel. Elle a, de ce fait, fait rebondir la problématique du site qualifiant et du formateur terrain de concert avec la notion d'organisation apprenante ou d'entreprise formatrice. Elle met l'accent sur la formation « tout au long de la vie » ;

- d'autre part, la réouverture des formations sociales au dispositif de l'apprentissage renforce fortement la fonction tutorale ;

- enfin la démarche compétence et la dynamisation de l'idée de compétence collective comme patrimoine de l'institution est venue réactiver heureusement la question de l'accueil des nouveaux salariés et la nécessité de leur intégration et de leur formation par la capacité à transmettre ses connaissances.

### Objectifs par module :

**Module 1 « Tuteur de proximité : les bases » :** comprendre les enjeux de la formation par alternance ; identifier les besoins de formation du tuteur ; appréhender les étapes du processus d'apprentissage ; préparer l'accueil d'un apprenant ; organiser son accompagnement par des techniques appropriées ; concevoir une évaluation de stage ; transmettre sa pratique à partir de la formalisation qu'il en aura faite.

**Module 2 « Tuteur de proximité : approfondissement » :** approfondir son positionnement de tuteur ; acquérir la didactique et l'ingénierie de l'alternance ; saisir les différents positionnements du tuteur (FI, FC, nouveau salarié...) et les conséquences que cela implique ; s'approprier les référentiels de formations ad hoc ; entretenir un partenariat avec les centres de formation et les organismes certificateurs.

**Module 3 « Tuteur référent » :** développer le management des tutorés ; concevoir et d'organiser leurs parcours d'apprentissage ; préparer l'accueil et l'intégration de nouveaux personnels ; comprendre et mettre en œuvre une logique de site qualifiant en impliquant et en dynamisant les personnels à l'interne, en coordonnant l'intervention des différentes personnes impliquées dans le parcours de l'apprenant, en articulant les exigences du site et celles des organismes de formations.

### Public

Cette formation s'adresse à tout tuteur, formateur terrain ; pour l'accompagnement de personnes en formation initiale ou dans un contrat en alternance, ou en période de professionnalisation.



**120 heures**

de janvier 2017 à décembre 2017  
3 regroupements par module, soit 17 jours

**IFOCAS-IRTS**



30 ; 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2017  
27 et 28 février 2017  
21 mars 2017  
24 ; 25 et 26 avril 2017  
22 et 23 mai 2017  
20 juin 2017  
16 ; 17 et 18 octobre 2017  
20 et 21 novembre 2017  
19 décembre 2017

Détail des journées de formation sur demande



**1380 euros**

soit **460 euros** par module

## Contenus pédagogiques

Cette formation s'articule autour de trois modules.

Chacun des modules de cette formation est organisé autour de trois fonctions :

1. Organisation du parcours
2. Co-construction des savoirs
3. Supervision du parcours de formation

### Module 1 « TUTEUR DE PROXIMITE : LES BASES »

- Les enjeux de la formation par alternance ; les différents types d'alternance, l'alternance intégrative ;
- L'accompagnement : différences entre la logique de l'enseignement, la logique de formation, la logique pédagogique, la logique de transmission et la logique d'accompagnement.
- Connaissance des référentiels des formations
- L'organisation d'un parcours de formation et la construction de ses différentes phases : diagnostic des pré-requis et des besoins du tuteur, accueil, organisation et évaluation du parcours
- Les techniques et les outils de l'accompagnement : entretien, grille de suivi, livret d'accueil, évaluation formative
- Les méthodes pédagogiques : pédagogie du projet, pédagogie par objectifs, pédagogie par les compétences, lien avec les référentiels des formations
- Confronter l'expérience de terrain aux apports de la formation ;
- Faire le point sur l'utilisation des outils et des documents élaborés.

### Module 2 « TUTEUR DE PROXIMITE : APPROFONDISSEMENT »

- La co-construction des savoirs, les rapports théorie/pratique, les savoirs de l'action et les savoirs attestés, la position du tuteur ;
- L'élaboration et la mise en œuvre de l'alternance : comment travailler à une didactique de l'alternance ? Les points de vigilance.
- La logique de la formation initiale, la logique de la formation continue, l'intégration dans le travail, les contrats aidés
- Les référentiels des formations et le processus de référentialisation.
- La logique de construction d'un référentiel et la démarche métier-emploi-compétence
- Le travail en équipe, en partenariat, en réseau ; la posture de partenaire et les outils du partenariat
- L'accompagnement de la professionnalisation
- L'élaboration d'un projet d'accueil
- Confronter l'expérience de terrain aux apports de la formation ;
- Faire le point sur les difficultés et les compétences repérées pour perfectionner le tutorat.

### Module 3 « TUTEUR REFERENT »

- La formation professionnelle : approche réglementaire et fonctionnelle
- Les réseaux d'insertion professionnelle
- Le choix et le management des équipes, la conduite de groupe et la régulation
- L'accueil et l'intégration de nouveaux salariés
- L'évolution de la question du terrain de stage vers le site qualifiant : la fonction formation, la formation-action en entreprise, l'entreprise apprenante ou l'organisation qualifiante, l'apprentissage organisationnel, l'organisation qualifiante et le développement de compétences
- Le site qualifiant : comment devient-on site qualifiant ? les principes d'organisation d'un site qualifiant ; le positionnement de l'institution d'accueil, la construction d'une charte de l'alternance, la construction de conventions, la co-construction des savoirs en alternance
- L'élaboration d'une démarche d'évaluation
- Confronter l'expérience de terrain aux apports de la formation ;
- Faire le point sur les difficultés repérées pour perfectionner le tutorat.

Déclaration d'activité enregistrée sur le N° 91340190634 cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

## Conditions d'accès

Pour accéder à la formation, l'examen du dossier d'inscription doit faire apparaître :

- Un CV détaillé accompagné des pièces justificatives
- La justification des formations antérieures avec contenus détaillés et attestations de formation
- La justification des expériences antérieures
- Les demandes éventuelles d'allègement des candidats, avec leur argumentation.

## Modalités d'évaluation

Selon la fonction occupée (de coordination des tuteurs ou de tuteur de proximité), l'institution d'origine et le projet professionnel de chacun, il sera demandé **l'élaboration d'une production écrite** qui fera l'objet d'une évaluation formative.

## Validation

- Assiduité à la formation
- Validation de la production écrite.

## Coordonnateur pédagogique

Monsieur **Deli MUEPU**

Cadre pédagogique IRTS-IFOCAS.

## Contact

Nathalie Di Cicco

Assistante de formation

Tél. : 04 67 07 02 51

Email : [nathalie.dicicco@ifocas.fr](mailto:nathalie.dicicco@ifocas.fr)

1011, rue du pont de Lavérune

CS 70 022

34 077 Montpellier cedex 3

## IRTS (Site PERPIGNAN)

1, rue Charles PERCIER 66000

PERPIGNAN

Coordination : Brigitte MORTIER

Tél. : 04 68 08 20 76

Secrétariat : Laure CLOS

Email : [laure.clos@irts-lr.fr](mailto:laure.clos@irts-lr.fr)

Tél. : 04 68 08 10 45

Fax : 04 68 38 89 35

[www.ifocas.fr](http://www.ifocas.fr)

04052017

